

Rapport du Conseil des jeunes sur le postulat Beat Vonlanthen et Jean Pierre Dorand concernant la formation politique des jeunes

1 INTRODUCTION

Partant de l'étude PISA et de celle du professeur Oser, et en y ajoutant leurs expériences personnelles, les députés Jean-Pierre Dorand et Beat Vonlanthen ont déposé un postulat sur le niveau de formation et de participation des jeunes à la vie politique.

Même si ce type d'étude a déjà été mené à maintes reprises, le Conseil des Jeunes (ci-après : CJ) s'est donné comme objectif de répondre à ce postulat en adaptant ces études nationales voir internationales à l'échelle du canton de Fribourg tout en y apportant sa vision. Les réflexions ainsi que les constatations globales sont donc quasi identiques aux anciennes études. Cependant le contenu de cette réponse est limité au canton de Fribourg. En conséquence, les propositions d'actions sont ciblées et précises et devraient amener à des résultats concluants. Toutes les parties, concepts et propositions concernant directement le CJ ont été réunis dans l'annexe a.

2 OFFRES DE FORMATION EXISTANTES

Dans ce rapport, le CJ explique la situation actuelle quant aux formations existantes sur la politique.

2.1 Dans le cadre scolaire

2.1.1 Généralités

Selon une enquête approfondie réalisée par le CJ auprès des enseignants et des directeurs d'école, il apparaît d'une manière générale que l'état actuel de la formation des jeunes à la vie politique est insuffisant. Ce sentiment général est partagé par la plupart des enseignants, des élèves et des membres du CJ.

2.1.2 École primaire

Les écoles primaires n'ont actuellement aucun cours sur la politique. Cela est jugé comme parfaitement normal, puisque l'âge et la maturité des élèves ne leur permettent pas d'éprouver un intérêt quelconque, ni une compréhension de ce « monde des grands ».

2.1.3 Cycles d'orientation

Les cycles d'orientation, dont la durée est de trois ans, ne possèdent pas tous un cours de civisme durant une année à raison d'une heure hebdomadaire. Quatre grandes constatations à ce sujet peuvent être faites.

Divergence de l'enseignement civique

Il a été constaté une absence totale d'un plan de cours officiel dans lequel seraient cités les objectifs, le contenu ainsi que les matières apparentées. Il apparaît en particulier que les cours de civisme prennent des directions totalement différentes selon le professeur qui enseigne la branche, malgré l'existence, apparemment peu connue, d'un plan de cours concernant l'instruction civique datant de

1986. De plus, selon l'enquête mentionnée ci-dessus, le temps consacré à la vie politique suisse durant le cours de civisme oscille entre 15 et 30 %, ce qui est extrêmement peu.

Absence de cours de civisme

Selon la direction des cycles d'orientations francophones du canton de Fribourg, tous les élèves de deuxième année des cycles d'orientation francophones du canton ont une heure de civisme hebdomadaire. Mais ce n'est pas le cas. En effet, les élèves de deuxième année pré-gymnasiale avec latin du CO de la Gruyère n'ont pas droit à ce cours puisque la préférence est donnée au cours d'histoire au détriment de celui d'instruction civique. Selon le CJ, il serait plus judicieux de mettre le cours de civisme en troisième année. En effet, la deuxième année correspond plus ou moins à l'âge de la puberté, âge où surviennent toutes sortes de problèmes liés à l'adolescence. C'est pourquoi le CJ conseille de déplacer le cours de civisme en troisième année.

Manque de suivi

Le troisième point est le manque de suivi après ce cours donné en deuxième année. En effet, il se pourrait que la continuité du cours de civisme en troisième année du cycle d'orientation soit une alternative au fait de devoir déplacer ce cours en troisième année d'études secondaires. Il peut être facilement constaté que les élèves sont poussés à la vie politique de manière ponctuelle, ce qui laisse sous-entendre un certain relâchement ainsi qu'une certaine négligence. En effet, mis à part le cours de civisme en deuxième année, aucune autre structure n'existe. Ce déficit est d'autant plus marquant que les élèves de deuxième année oublient rapidement ce qu'ils ont appris, car la politique ne les intéresse tout simplement pas encore à cet âge. La continuité serait un bon moyen pour les intéresser à cette politique tant incomprise. En mettant le cours de civisme en troisième année, cela permettrait également d'instaurer du civisme en première année du collège ou d'apprentissage durant les heures d'histoire par exemple. Un plus grand suivi ainsi qu'une augmentation des heures consacrées à la vie politique est donc à envisager.

Inégalité linguistique

Les élèves des cycles d'orientation alémaniques du canton de Fribourg n'ont même pas droit à un cours de base d'éducation civique comme la majorité de leurs confrères francophones. Au CO de Jolimont, par exemple, Suisses alémaniques et francophones se côtoient pendant leurs années de cycle d'orientation, mais les Suisses alémaniques n'ont l'occasion de se faire instruire en matière de politique que dans le cadre du cours d'histoire. Les francophones, par contre, ont droit à un cours de civisme.

Cependant, comme l'annonce le Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande, les alémaniques devraient avoir un cours d'histoire dont le contenu serait plus axé sur la politique d'ici à 2007.

Etudes gymnasiales (secondaires II)

Les études supérieures ou du moins gymnasiales ne possèdent pas un cours exclusivement consacré à la vie politique de notre pays. Cependant, celle-ci est abordée sommairement durant le cours d'économie et droit obligatoire en première année. Elle est également brièvement traitée lors du cours d'histoire qui, quant à lui, est enseigné durant toute la formation gymnasiale. Cela dit, que ce soit le cours « économie et droit » ou le cours d'histoire, la partie consacrée à la vie politique ne

représente que 5 à 10 % (cf. enquête du CJ susmentionnée) du programme annuel. Ce qui, encore une fois, est largement insuffisant. De plus, les quelques pourcents consacrés à la politique ne traitent pas nécessairement de la politique actuelle mais passée.

2.2 Hors cadre scolaire

Hors du cadre scolaire, les jeunes d'aujourd'hui disposent de nombreux moyens pour s'informer des changements, des succès ou des échecs du monde politique. Reste à savoir quels sont ces moyens et si ceux-ci sont utilisés par les jeunes, ou accessibles à tous.

2.2.1 La formation autodidacte

La famille

A défaut d'avoir des structures suffisantes pour l'apprentissage de la citoyenneté à l'école, la famille, et tout particulièrement les parents, ont un rôle essentiel dans la formation politique des jeunes.

Il est assez aisé de constater que les jeunes dont les parents sont impliqués dans la vie politique de la commune, du canton, voire du pays sont plus facilement enclins à s'intéresser aux questions politiques, à aller systématiquement voter. Cependant, il est également évident que les parents qui n'ont pas terminé leur école obligatoire ou n'ont pas fait d'études ou d'apprentissage n'ont pas forcément les outils nécessaires pour comprendre les enjeux de la politique et les expliquer à leurs enfants. Dans ce cas, les jeunes devront aller chercher les informations indispensables à leur compréhension du monde politique ailleurs.

Les relations sociales

Les relations sociales sont un autre moyen d'être informé sur les questions politiques. A partir du cycle d'orientation, certains jeunes se démarquent par leur intérêt pour la politique. Si ceux-ci sont bien informés, ils peuvent être pour leurs amis une source d'information importante qui permettra une bonne entrée en matière. En effet, même si la qualité des informations données n'est pas toujours excellente, le jeune pourra susciter chez ses amis un intérêt pour un sujet particulier et l'inciter à poser des questions dans son entourage, voire à se renseigner par la lecture d'articles, la visualisation d'émissions télévisées ou la recherche d'informations sur Internet.

Les médias

Les médias sont en général une excellente source d'informations en tout genre, politiques y compris. Les journaux publient régulièrement et tout particulièrement en période de votations, des articles et interviews présentant les enjeux des votations et les divers avis sur la question. De même, la télévision propose des émissions de débat (« Infrarouge » sur la TSR, par exemple) et d'explications à propos de diverses questions politiques actuelles. De plus, le journal télévisé aborde régulièrement des sujets qui touchent à ces dernières.

Cependant, ce genre d'articles et d'émissions n'est pas particulièrement apprécié par la majeure partie des jeunes. En effet, ils ne comprennent pas forcément leur contenu, faute du vocabulaire ou des bases culturelles appropriés, et ont facilement tendance à préférer les épisodes inédits d'une série à la mode ou le cahier sportif de leur quotidien à ces émissions qu'ils considèrent pour la plupart comme rébarbatives.

La vie associative ou locale

Les diverses sociétés locales que sont les clubs de football ou les sociétés de jeunesse ont une organisation très hiérarchisée (présence d'un comité, d'un président, etc.). La participation d'un jeune à la vie de ces sociétés lui permet, bien qu'indirectement, de comprendre la manière de fonctionner de notre société actuelle en général, qui est elle-même très hiérarchisée.

2.2.2 Les jeunesses de partis et de syndicats

Pour un jeune qui s'intéresse à la politique, les jeunesses de partis et de syndicats sont un excellent moyen d'entrer dans ce monde qui semble inaccessible pour beaucoup. En effet, par leurs diverses activités, par leur participation à des débats, les membres de ces associations sont en contact avec des hommes et femmes politiques qui sont normalement aptes à répondre à beaucoup de leurs questions.

Cependant, une implication dans une telle organisation demande déjà une certaine connaissance de la politique et un certain intérêt pour celle-ci. Comme ces jeunesses sont rattachées à un parti, il faut être déjà convaincu du programme d'un parti et de ses convictions à un jeune âge, ce qui n'est pas toujours évident.

2.2.3 Les conseils et parlements de jeunes

Un autre moyen de s'initier à la politique est de devenir membre d'un conseil ou d'un parlement de jeunes. La deuxième partie, bilan du CJ, explique l'importance d'avoir un Conseil des Jeunes cantonal.

3 CAUSES DES LACUNES EN MATIERE D'EDUCATION AU CIVISME

Maintenant que la situation actuelle concernant l'éducation des jeunes en matière de politique a été évoqué, le CJ poursuit par l'évocation de plusieurs causes de ces lacunes. Différentes causes ont déjà été implicitement abordées dans le point 2, à savoir le manque du développement du sens civique et le manque de structure scolaire. Les points « Manque d'introduction » et « Manque d'approfondissement » abordent également ce thème. D'autres causes sont expliquées ci-dessous.

3.1 Langage politique technocratique et inaccessible

Le langage utilisé par les politiciens est complexe et difficile d'accès, puisque aucune structure n'est en place pour apprendre à le maîtriser. Les citoyens se retrouvent donc face à un vocabulaire quasi incompréhensible. Ceci a pour effet de les décourager et donc de leur faire perdre tout intérêt pour la vie politique de leur pays.

3.2 Complexité du système politique

Le système politique est un univers compliqué dont l'accès est décourageant. Ce n'est du reste pas sans raison que la plupart du temps le mot « politique » n'est pas précédé du mot « système », mais bel et bien du mot « monde ». En effet, sa complexité en fait un monde à part et le sépare du citoyen moyen.

3.3 Monde politique décrédibilisé et décrié

De par les fausses promesses de certains politiciens, de par la divergence entre les opinions des divers Conseillers fédéraux, nationaux, d'Etat et communaux, et de par une situation économique se dégradant, les citoyens ont tendance à ne plus croire au système politique.

3.4 Manque de structure familiale

Si l'on devait citer un endroit où il est impossible d'agir, ce serait le cocon familial. En effet, la transmission de la culture, des valeurs et des connaissances sur la vie politique du pays dépend du bon vouloir des parents. De plus, le problème ne reste pas stable, mais s'aggrave d'année en année, car tout enfant dont les parents ont subi le manque de structure et qui par conséquent sont désintéressés de la vie politique sera pris dans le cercle vicieux du désintérêt et de la perte de confiance envers le système politique.

4 EFFETS

Les conséquences des faits évoqués plus haut sont expliquées dans ce point.

4.1 À court et à moyen terme

Le CJ entend par effets à court et moyen terme les conséquences directes qui peuvent survenir à cause du manque de formation civique notamment.

4.1.1 Désintérêt

Le problème principal est bien entendu le désintérêt des jeunes. Comment peuvent-ils s'intéresser à quelque chose qui ne leur est pas bien, voire pas du tout, expliqué? Tant qu'ils ne comprendront pas la politique, ils ne s'y intéresseront pas. Mais pourquoi un tel désintérêt? Les deux sous points ci-dessous tentent de l'expliquer.

Manque d'introduction

Bien qu'un certain intérêt existe, les jeunes ne sont pas assez introduits au monde politique. Ceci est un effet de l'éducation politique qui n'est pas assez élaborée dans le cadre scolaire et en dehors de celui-ci.

Manque d'approfondissement

Les cours de civisme ne sont pas assez approfondis. Bien que l'on y apprenne les termes les plus importants (partis, forces, etc.), cela est insuffisant. Lors des votations, beaucoup de termes sont mélangés, mal compris, voire pas compris du tout par la population.

Si tous ces gens savaient quels sont les objets et les enjeux de la politique, l'intérêt de participer aux votations serait bien plus grand.

4.1.2 Faible participation aux votations

La faible participation aux votations découle du manque d'intérêt. Si l'on regarde le pourcentage de participation aux votations fédérales ces cinq dernières années, la moyenne est de 46 % environ.

Cela signifie que plus de 50 % des citoyens ne vont pas voter, et parmi eux un grand nombre de jeunes (cf. annuaire des statistiques 2005). S'ils ne vont pas voter c'est que cela ne les intéresse pas. Ils ne se sentent en effet pas concernés et n'ont pas les outils nécessaires pour comprendre l'utilité d'aller voter.

4.2 A long terme

4.2.1 Distance de la politique

Les gens se sentent de plus en plus éloignés de la politique, ce qui est très compréhensible. Ce monde leur semble si loin que pour eux, les politiciens forment une catégorie bien à part de la société. Beaucoup de citoyens disent aussi que ces derniers font de toute façon ce que bon leur semble. Le peuple perd petit à petit sa confiance en la politique et la représentativité des élus diminue. Ainsi, au fil des années, la relation entre la politique et le peuple risque de ne plus fonctionner !

4.2.2 Désengagement

Un autre effet possible est le désengagement des gens en matière de politique. Les partis risquent d'avoir toujours plus de peine à trouver de nouvelles recrues pour assurer leur succession. A l'heure actuelle, ce problème existe déjà. Il est en effet de plus en plus difficile de trouver des jeunes qui sont prêts à s'engager à long terme.

5 PROPOSITIONS

Après avoir exposé les problèmes existant par rapport aux jeunes et la politique, le CJ propose divers éléments de solutions pour combler ce fossé. Pour ce faire, les propositions ont été classifiées en deux grandes catégories : « dans le cadre scolaire » et « hors cadre scolaire ».

5.1 Dans le cadre scolaire

5.1.1 Plus de possibilités

Tous les élèves du secondaire 1 et 2 devraient avoir la possibilité de suivre des cours de civisme. Pour cela, la création d'une nouvelle branche peut être une solution. A ce propos, le CJ a pris connaissance qu'à partir de 2007, seuls les élèves des classes à exigences de base auront toujours le droit d'accéder au cours à option d'éducation civique en deuxième année. En revanche, tous les élèves, y compris ceux à exigences de base, auront un cours d'éducation à la citoyenneté en troisième année.

5.1.2 Programmes respectés

Le plan de cours actuellement en vigueur devrait être strictement suivi. Dans les réponses aux questionnaires pour les professeurs en charge de l'éducation politique, tous ont donné un contenu de cours plus ou moins différent les uns des autres. Les uns se contentent d'aborder le minimum, ce qui veut dire les connaissances de base, alors que les autres dérivent complètement du thème et enseignent plutôt des branches comme la sociologie ou l'histoire.

5.1.3 Plus d'actualité

La politique qui intéresse le plus de monde est la politique actuelle. C'est aussi ce qui est le plus important. Les gens doivent savoir comment les forces politiques sont réparties aujourd'hui et pas comment elles l'étaient il y a des décennies. C'est pour cela que dans le cadre de l'enseignement, les élèves devraient pouvoir suivre un cours de politique actuelle.

5.1.4 Rapprochement de la politique et des politiciens

La politique doit se rapprocher du peuple pour regagner de la crédibilité. Aussi longtemps que les gens ne sauront pas qui les représentent, ils ne feront pas confiance aux politiciens.

Ceci peut se passer par des intermédiaires comme les institutions d'enseignement par exemple, ou directement. Mais l'enseignement doit absolument envisager des mesures à prendre. Le CJ a commencé à organiser des débats publics ainsi que des débats dans les différents collèges du canton. Lors de chaque débat, le CJ a réussi à trouver des personnes compétentes qui ont pu venir débattre sur un sujet d'actualité. Ces personnes sont parfois même des personnalités connues dans toute la Suisse (cf. point 4.4.1 de l'annexe b). Cependant le CJ ne devrait pas être le seul à organiser de telles manifestations.

5.1.5 Votations à blanc dans les cycles d'orientation

Étant donné la très faible participation des jeunes de 18 à 24 ans à la vie politique, le CJ s'est penché sur les questions suivantes :

- Comment intéresser les jeunes à la vie politique de leur pays ?
- Comment faut-il agir sur la jeunesse pour que le fait de voter devienne un automatisme ?
- Ne faut-il pas prendre les jeunes par la main pour leur apprendre à discuter des votations et à aller voter ?

N'est-il pas trop brutal de dire « tu peux voter » à un jeune lorsque celui-ci vient tout juste d'atteindre la majorité civile ? Ne faudrait-il pas l'y préparer auparavant ?

Le projet en deux mots

Le projet du CJ est de créer des votations à blanc dans les cycles d'orientation du Canton de Fribourg.

Le but de ce projet

Le but de ce projet est de susciter chez les jeunes un intérêt pour la vie politique de leur pays et de faire en sorte que les votations deviennent une chose assez importante pour qu'ils en parlent entre eux et avec leur famille. Chez les jeunes, le fait d'aller voter deviendra ainsi un automatisme et ne sera plus une tâche ennuyeuse et sans intérêt.

Le CJ est convaincu que même les jeunes les plus désintéressés par la politique demanderont au moins une fois à l'un de leur camarade ce que celui-ci a voté, ce qui démontre tout de même un certain intérêt. Certains, en rentrant, demanderont ce que leurs parents ont voté ou voteront. L'objectif sera alors atteint, car un dialogue s'ouvrira entre les élèves ou entre l'élève et sa famille.

Il est à espérer que le fait de leur soumettre des objets de votations réels en rapport avec la vie politique actuelle de leur pays leur donnera l'impression de faire partie de celle-ci et d'apprendre quelque chose.

Quand?

En même temps que les votations cantonales et fédérales.

Où?

Les votations : Dans chaque cycle d'orientation du canton de Fribourg

La préparation : Pendant les cours d'éducation civique, respectivement d'histoire

Les sujets soumis au vote

Tous les sujets ne seraient bien entendu pas soumis au vote, car certains peuvent être jugés trop sensibles pour un public qui est tout de même jeune et souvent émotif. C'est pourquoi un comité serait créé afin de gérer ce projet une fois celui-ci mis sur pied.

Le comité

Le comité se composerait de parents d'élèves (2-3), de directeurs ou d'enseignants intéressés (2-3), d'élèves qui seraient élus dans leur cycle d'orientation (2-3) et de membres du CJ. En cas de nécessité ou de doute, le comité aurait toujours la possibilité de faire appel à un psychologue. Le comité aurait pour fonctions de décider des objets qui seraient soumis ou non au vote ainsi que de traiter toute autre question relative à ces votations. Les décisions prises au sein du comité seraient validées par un vote démocratique.

Les moyens mis en œuvre par le Conseil des Jeunes dans ce projet

Le CJ assisterait ce projet tout au long de sa durée de vie des façons suivantes :

- Participation dans le comité
- Édition d'Infos-votations
- Fabrication d'urnes et de bulletins de vote
- Dépouillement des votations

Les engagements des cycles d'orientation

Les cycles d'orientation devraient également apporter un certain soutien à ce projet. Chaque cycle devrait :

- Préparer les jeunes à ces votations (durant l'heure de civisme ou d'histoire)
- « Obliger » les élèves à voter
- Rendre avec les moyens du bord les votations attractives et ludiques
- Expliquer aux jeunes l'importance d'aller voter

Les résultats

Chaque cycle d'orientation recevra uniquement les résultats qui le concernent après l'annonce officielle des résultats cantonaux et/ou fédéraux. Le comité, avec l'aval de la DICS et des directions de chaque CO, décidera si ces résultats seront ou non publiés.

5.1.6 Journée thématique annuelle dans chaque école d'études supérieures

Le 11 octobre 2005, les étudiants des classes terminales du Collège du Sud ont participé à une journée réflexion sur le thème : « L'avenir de la Suisse et le rôle de la politique ». Un concept applicable pour chaque école d'études supérieures basé sur l'expérience vécue par le Collège du Sud a été examiné par le CJ.

But

Le but principal est de combler un peu le fossé entre politiciens et jeunes citoyens. En effet, les jeunes ont trop souvent des idées préconçues sur la politique et leurs acteurs. Cette expérience sert de « brise-glace » : les jeunes découvriront que les politiciens sont des gens comme eux et que eux aussi peuvent changer quelque chose s'ils le veulent. Ainsi ils ne considéreront plus le monde politique comme une classe à part.

Quand?

Une journée chaque année, de préférence en début d'année scolaire, car la fin de l'année est toujours surchargée par les examens. Il serait également envisageable de l'organiser tous les deux ans, si l'on regroupe les classes de 3^e et 4^e année du collège par exemple. En réalité, peu importe la fréquence, du moment que chaque étudiant et apprenti la vive une fois durant sa scolarité ou apprentissage.

Où?

Dans chaque école d'études supérieures (collèges, écoles de degré de diplôme, écoles professionnelles, école des métiers, institut agricole de Grangeneuve et EMAF).

Pour qui?

Les élèves des classes terminales ou plus précisément les élèves de 18-20 ans.

Coûts

Le coût total (repas de midi, dédommagement pour les déplacements et cadeaux aux six intervenants) est d'environ 1800 francs. Il est à relever que dans le cas du Collège du Sud aucun intervenant n'a demandé d'indemnités pour sa participation.

Préparation

Il est clair qu'il faut préparer les élèves à une journée thématique. Chacun doit au moins connaître le b.a.-b.a. de la politique. Pour ce faire, les professeurs d'histoire devraient tout d'abord présenter les institutions et les partis politiques suisses. Puis, suivant le sujet, ils devraient expliquer ledit sujet

pour que chaque élève ou apprenti ait un certain bagage qui lui permette de profiter au mieux de cette chance. Concernant la préparation, il faudrait la faire de la manière la plus attractive possible pour que chaque jeune s'y intéresse. Pour illustrer le thème, les classes de terminales du collège du Sud ont regardé le film « Mais im Bundeshuus : le génie helvétique » de Jean-Stéphane Bron (www.maisimbundeshuus.ch) qui suit une commission parlementaire lors de l'élaboration de la loi sur le génie génétique.

La thématique

Pour cette journée, il faut choisir un thème général qui intéresse et touche les jeunes, des sujets d'actualité et d'avenir en somme. Précisons que le thème est très important, c'est le fer de lance de la réussite ou de l'échec de la journée. A Bulle, la thématique générale était « L'avenir de la Suisse et le rôle de la politique ». Un autre thème intéressant à aborder serait « La Suisse et l'Europe » par exemple.

Thèmes centraux

Il est également recommandé de définir diverses lignes directrices par rapport au sujet. En effet, ces « sous-thèmes » servent à aiguiller les discussions. Comme exemple, les lignes directrices du collège du Sud étaient : « L'intégration des étrangers », « Les questions sociales et économiques (développement, emploi, etc.) », « L'Europe » et « Le mode de fonctionnement de la politique : négocier ou imposer ».

Exemple de déroulement de la journée

- 08h00 – 09h30 : Une Conférence sur un thème libre lié à la politique. Reste à trouver un sujet et un conférencier !
- 10h00 – 12h00 : Chaque classe réfléchit sur un des « sous-thèmes » définis ci-dessus. Ces ateliers réflexion sont animés par les professeurs d'histoire.
- 13h15 – 14h30 : Mise en commun entre les classes ayant le même sujet avec la participation d'une ou deux personnalités politiques invitées. Il est également important de laisser du temps aux jeunes pour poser des questions plus globales aux politiciens.
- 14h45 – 16h15 : Débat ouvert au public sur un sujet tel que « Comblé le fossé entre le pouvoir et le citoyen. Quelques pistes de réflexion. »

Les politiciens

Le nombre de politiciens à inviter dépend du nombre de classes ou groupes. En effet, il faut compter un politicien par classe de 20 élèves pour que l'échange puisse se faire au mieux. Plus il y aura des politiciens de milieux différents (conseillers nationaux, communaux, ambassadeurs, etc.) plus la journée sera attractive et intéressante.

Conclusion

Cette proposition semble très importante à concrétiser dans chaque école d'études supérieures. En effet, pour intéresser les jeunes à la politique, il faut non seulement les informer sur ce qu'est la politique, mais également qu'ils se sentent concernés par celle-ci et pour ce faire il faut qu'ils la comprennent. C'est pourquoi ce genre de journée thématique où les jeunes touchent vraiment à la politique en discutant avec les acteurs de cette dernière semble indispensable. Le meilleur moyen

pour qu'une journée annuelle thématique ait lieu dans chaque établissement d'études supérieures, serait de l'instaurer dans le programme scolaire. Les coûts totaux pourraient être pris en charge par le canton. Quant à la logistique et l'organisation, chaque collège l'organiserait comme il l'entend.

5.2 Hors cadre scolaire

Plusieurs propositions hors cadre scolaire ont également été examinées.

5.2.1 Création d'un Parlement de Jeunes

But

Le Parlement de Jeunes aurait comme fonction d'établir des propositions pour améliorer la situation actuelle des jeunes et de leur permettre de s'exprimer sur certains sujets les concernant.

Le parlement des jeunes pourrait débattre sur tous les sujets qui touchent la jeunesse en général.

Membres du Parlement des Jeunes (Jeunes députés)

Le Parlement des Jeunes serait constitué de jeunes entre 15 et 20 ans. Ils peuvent soit être élus par leur camarades d'école, soit par les responsables des établissements, selon le choix de chaque recteur. Mais une élection par les élèves serait recommandée.

Les jeunes députés seraient les représentants des institutions scolaires du Canton de Fribourg.

Le nombre de jeunes députés peut varier d'une école à l'autre. Il est dépendant du nombre d'élèves de chaque école. En tout, le Parlement des Jeunes compterait 110 membres.

Les instituts qui peuvent envoyer des représentants seraient les suivants :

- Les Collèges du Canton de Fribourg
- Les Écoles Professionnelles
- Les Écoles de degré de diplômés
- Les Écoles de commerce
- L'EMAF
- L'École des Métiers

Les jeunes députés pourraient être membre d'un parti.

Pour une séance avec le Parlement des Jeunes, les jeunes députés bénéficieraient d'heures de congés supplémentaires de l'école ou du travail.

Une indemnité de 50 francs par personne et par jour serait versée aux jeunes députés pour payer leurs frais (trajet, repas de midi, etc.). Le montant serait versé par l'Etat de Fribourg.

Assemblée du Parlement des Jeunes

Le Parlement des Jeunes se rassemblerait au moins deux jours par année, si nécessaire plus. Les assemblées se tiendraient dans la salle du Grand Conseil.

Le budget du Parlement des Jeunes devrait être aux alentours des 20 000 francs pour des actions. L'Etat pourrait à tout moment recevoir des informations sur l'utilisation de cet argent.

Le Parlement des Jeunes recevrait le droit de déposer des motions au Grand Conseil, si la majorité des Jeunes députés accepte le texte de ces dernières motions populaires (Cst).

5.2.2 Aux communes de former les nouveaux citoyens

Préambule

Partant de l'idée que le manque d'informations est une des causes principales du désintérêt des jeunes pour la politique, le CJ décrit ici une proposition pour combler ce manque. Ce sont les communes qui, cette fois, seraient sollicitées pour la réalisation de ce projet.

Le projet

Chaque commune organise normalement un apéritif ou un souper pour accueillir les nouveaux citoyens. Ayant atteint leur majorité, ces jeunes reçoivent également le droit de voter. Ces rassemblements seraient l'occasion d'expliquer à ces jeunes le fonctionnement de la politique suisse ainsi que celui des partis politiques suisses. Pour ce faire, des représentants de chaque parti seraient conviés pour expliquer les lignes directrices de son parti et également pourquoi s'être engagé dans un parti.

De plus, il serait souhaitable que chaque commune présente le CJ en quelques mots. Souvent à 18 ans, les jeunes qui aimeraient s'engager, ne savent pas encore vraiment dans quel parti ils se situent. Le CJ est une alternative pour ces gens-là mais également pour ceux qui ne veulent pas faire partie d'un parti mais qui veulent tout de même « faire bouger les choses ».

Le but de ce projet

Le but est que chaque jeune, à sa majorité, reçoive une petite instruction civique. En effet, qui s'intéresserait à quelque chose dont il ne connaît pas son contenu ? Personne !

L'implication des communes

Chaque commune serait chargée de :

- Organiser un apéro, un souper ou autre (selon son envie et ses moyens) pour marquer le passage à la majorité des jeunes citoyens
- Expliquer durant celui-ci les fondements de la politique suisse et son fonctionnement (Conseil national, Conseil d'Etat, Conseil des Etats, Conseil aux Etats, Grand Conseil, Conseil communal, Conseil général, etc.)
- Trouver un membre de chaque parti de la commune ou non pour expliquer son parti
- Présenter en quelques mots ce qu'est le CJ
- Distribuer à chaque nouveau citoyen la brochure explicative sur ce qu'est le CJ

L'implication du Conseil des Jeunes

Le rôle du CJ serait de :

- Contacter chaque commune pour leur expliquer ce projet et les encourager à le faire
- Se renseigner pour connaître les dates de chaque « fête » pour les nouveaux citoyens pour chaque commune
- Fournir aux communes les brochures nécessaires pour chaque « fête »

- Trouver une personne de contact par commune qui dirait un mot sur le CJ et s'assurer que cette personne soit bien informée à ce sujet
- Motiver des membres à aller présenter eux-mêmes le CJ de temps en temps (dans leur commune de résidence par exemple)

Conclusion

C'est un projet peu coûteux et facile à réaliser, car il dépend du vouloir de chaque commune. Certes le CJ serait d'accord de faire les démarches nécessaires pour que ce projet aboutisse, mais il aurait besoin de l'appui de l'Etat. En effet, il semble indispensable que chaque nouveau citoyen reçoive une petite instruction civique qui lui permette d'avoir les outils nécessaires à la compréhension du système politique et de l'importance d'aller voter. Il est clair que chaque commune serait plus encline à y participer si le canton les y encourageait ou les y astreindrait par une loi.

6 CONCLUSION

Après une analyse intense et sérieuse, le CJ a constaté tout d'abord que l'un des piliers majeurs de l'information, de la motivation et de l'apprentissage des jeunes à la vie politique de leur pays est l'infrastructure scolaire. Il est donc primordial et judicieux d'intervenir à ce niveau-là. Malheureusement, que ce soit par négligence ou manque de créativité, le cursus scolaire obligatoire ne compte pas suffisamment de cours uniquement consacrés à l'instruction civique. Malgré que les cycles d'orientation aient pour but d'instruire et de préparer les jeunes à affronter la vie active, il semble que la réalité soit toute autre. En effet, les CO, tout comme les collèges, se préoccupent plus d'instruire des mathématiques, des langues étrangères et du français plutôt qu'une branche axée sur la vie active ou actuelle. Quant au cours d'histoire, il est entièrement orienté sur des faits passés. Il semble très important que chaque professeur se rende compte de l'importance d'expliquer également la société actuelle à leurs élèves. Certes, il est utile d'apprendre l'histoire passée pour comprendre la vie d'aujourd'hui, mais ce n'est qu'en expliquant la société d'aujourd'hui que les jeunes comprendront l'utilité des votations et d'un système politique.

Le CJ a donc élaboré plusieurs projets qui se valent les uns autant que les autres pour améliorer une situation plutôt préoccupante et espère que le résultat de cette étude ne deviendra pas qu'un coup de plus tapé sur le clou. Il est important de comprendre la nécessité de changer quelque chose dans le système.